

Bpifrance étend son soutien aux exportateurs

L'Etat a récemment annoncé le prolongement du plan de soutien aux exportateurs français, lancé en mars suite au ralentissement économique lié à la seconde vague de Covid-19. Les paroles du ministre de l'économie, Bruno Le Maire, illustrent bien cette volonté : « Continuer à soutenir nos PME françaises pour qu'elles exportent et conquièrent de nouveaux marchés à l'international : voilà notre objectif ».

Les entreprises assistent notamment à une amélioration de l'offre assurance-prospection de Bpifrance. Cette dernière, qui se matérialisait par une avance de 50% des frais de prospection à l'étranger (déplacements, foires & salons, salaires, ...), prend désormais la forme d'une avance de 70% des frais.

Le remboursement reste cependant inchangé à savoir : un remboursement forfaitaire minimum de 30% puis d'un remboursement complémentaire sur la base du chiffre d'affaires réalisé dans les pays visés ou pris en charge par l'Etat si le succès n'est pas avéré.

Source : Bpifrance

BNP Paribas se renforce en Belgique

La première banque de la zone euro va renforcer sa présence en Belgique avec le rachat de la totalité des parts de bpost banque, l'équivalent de La Banque Postale à Bruxelles. Le groupe détenait jusqu'à présent 50 % du capital de ce bancassureur, l'opérateur postal bpost possédant le reste. Le montant de la transaction devrait se situer entre 100 et 120 millions d'euros.

Bpost banque, dont le profil de clientèle ressemble à celui de La Banque Postale en France, est le dixième acteur du secteur en Belgique, avec environ 3 % de parts de marché. Fin 2019, le bancassureur comptait environ 719.000 comptes à vue et 876.000 comptes épargne. Les revenus tirés par La Poste belge de la vente de produits bancaires et financiers s'élevaient l'an dernier à environ 165 millions d'euros, pour un bénéfice net de 21 millions. L'opération reste néanmoins soumise à l'approbation des autorités financières et du gendarme de la concurrence belges. Des accords contraignants pourraient être signés d'ici le mois de mars, avec une finalisation prévue pour fin 2021.

Source : Capital

Les actions Alibaba en chute à cause de la Chine

Les actions d'Alibaba ont chuté à Hong Kong comme aux États-Unis. Les actions d'Alibaba cotées à Hong Kong ont chuté de plus de 6% peu après l'ouverture des marchés jeudi et celles négociées à New York ont chuté de plus de 3% en dehors des heures de négociation mercredi.

Pourquoi? Une enquête anti-monopole est menée par le gouvernement chinois sur le géant de la technologie.

L'Administration chinoise de la régulation des marchés a déclaré jeudi, qu'elle avait ouvert une enquête sur Alibaba aux vues de pratiques monopolistiques. En effet, Alibaba, la plus grande plateforme de B2B en ligne au monde, obligerait les commerçants à choisir une seule plateforme empêchant ainsi les clients de travailler avec deux plateformes simultanément.

Cette enquête fait suite à une pression croissante des autorités chinoises pour contrôler leurs plus grandes entreprises technologiques par le biais de mesures réglementaires.

Aucun représentant d'Alibaba n'a souhaité répondre aux commentaires de la CNBC.

Séparément, la filiale d'Alibaba Ant a annoncé qu'elle avait reçu jeudi une convocation des régulateurs pour une réunion. Le mois dernier, les régulateurs ont brusquement suspendu l'introduction en bourse massive du géant des technologies financières quelques jours avant la cotation prévue à Hong Kong et Shanghai.

Les décisions du régime communiste chinois ont des impacts importants sur les bourses non seulement asiatiques mais aussi européennes et américaines. Cette pression croissante par l'administration est qualifiée de surprenante par l'auteur de l'article, Evelyn Cheng. Pour un régime qui a mis la productivité et la performance au cœur du régime, pourquoi viserait-il Alibaba? Une entreprise si importante et apporteur de ressources à la Chine ?

L'équipe d'Actus Phare
vous souhaite ...



... de bonnes fêtes de
fin d'année !!!